

NOM :



EXAMEN ARBITRE DEPARTEMENTAL SPECIFIQUE SABRE

1 - Dans une attaque composée, l'adversaire a le droit à la riposte :

- S'il esquive complètement l'attaque.
- S'il trouve le fer dans une des feintes
- S'il fait tomber l'attaque dans le vide en reculant

2 - La parade a pour but:

- d'interdire l'accès de la surface valable vers laquelle les coups adverses sont dirigés
- d'obliger l'adversaire à toucher en surface non valable
- de désarmer son adversaire

3 - Pierre porte une attaque et touche directement Jean sur la surface valable. Jean touche, en même temps, en contre attaque en surface valable .

- Pierre est touché.
- Jean est touché
- pas de touche.